**Automobile : la France cherche à se protéger**

**face à la déferlante de voitures chinoises**

Fanny Guinochet, « Le décryptage éco », Podcast de France info*,* 6 mai 2024

<https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-decryptage-eco/automobile-la-france-cherche-a-se-proteger-face-a-la-deferlante-de-voitures-chinoises_6500327.html>

**Exploitation pédagogique**

1. Quelle est la situation du marché automobile en Chine ? Quelles sont les conséquences en termes de commerce international et pour l’industrie automobile en Europe ?

2. Pourquoi les véhicules chinois constituent-ils une menace pour l’industrie automobile européenne ?

3. Quels outils les pouvoirs publics peuvent-ils mobiliser pour faire face à la concurrence chinoise dans le secteur de l’automobile ?

4. Pourquoi les gouvernements en Europe cherchent-ils paradoxalement à inciter les entreprises chinoises à s’installer en Europe ?

5. Selon vous, quels sont les risques liés à la mise en œuvre de mesures protectionnistes, visant à protéger les entreprises nationales de la concurrence de celles du reste du monde ?

**Corrigé**

1. Le marché automobile en Chine est actuellement caractérisé par la surproduction. Le marché intérieur est quasiment saturé et n’absorbe que les deux tiers des 30 millions de véhicules produits chaque année par la Chine. Dans ce contexte, les entreprises automobiles chinoises cherchent à écouler leurs stocks à l’étranger et elles ont tendance à le faire prioritairement en Europe, car les pays européens sont plus ouverts au libre-échange que les États-Unis par exemple. L’industrie automobile européenne se trouve ainsi confrontée à une concurrence féroce de la part de la Chine, qui risque de mettre à mal sa rentabilité.

2. Les véhicules chinois sont peu onéreux (grâce à un coût du travail relativement faible en Chine) et viennent de ce fait concurrencer les automobiles produites sur le sol européen grâce leur bon rapport qualité-prix. Cela risque à terme d’entraîner la faillite de certaines entreprises et donc la hausse du chômage. Par ailleurs, les entreprises chinoises ont su monter en gamme ces dernières années, ce qui renforce leur capacité à dominer les marchés.

3. Il existe plusieurs outils permettant de lutter contre la concurrence chinoise. Ceux-ci relèvent du protectionnisme (tarifaire ou non tarifaire). On peut citer ici l’exemple mentionné qui concerne l’octroi d’un bonus aux véhicules électriques produits sur le sol français. L’objectif est d’inciter les consommateurs à privilégier le « made in France ».

4. Les gouvernements européens souhaitent inciter les entreprises automobiles chinoises à s’implanter en Europe car cela permet la création (ou la sauvegarde) d’emplois.

5. La mise en place de mesures protectionnistes peut entraîner un risque de « guerre commerciale » avec des représailles protectionnistes de la part des différents partenaires commerciaux. Ainsi, actuellement, un différend oppose la Chine et l’Union européenne au sujet des véhicules électriques. L’Union européenne a lancé une enquête pour mettre en évidence l’importance des subventions accordées par l’État chinois aux entreprises automobiles chinoises, qui seraient de nature à fausser la libre concurrence entre entreprises au niveau international. L’Union européenne envisage aussi de surtaxer les automobiles chinoises importées, ce qui a provoqué le courroux des autorités chinoises qui menacent de surtaxer certains produits exportés de l’UE vers la Chine (notamment certains alcools).